



Cahors, le 18/07/2017

Chère Consœur, cher Confrère, Mesdames, Messieurs,

**Le PROGRAMME DE DÉPISTAGE de la RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE par RÉTINOGRAPHE NON MYDRIATIQUE (programme REDIA 46) organisé par le réseau DIAMIP en partenariat avec l'Assurance Maladie et le réseau ICARE 46 se tiendra :**

**Du 02/10/2017 au 22/12/2017 à l'Hôpital de Figeac**

**►► Quelles sont les modalités pratiques ?**

Une orthoptiste réalise les rétino-photographies grâce au rétinographe numérique non mydriatique. Elle transmettra les clichés par voie électronique et sécurisée à un ophtalmologiste pour interprétation. Un compte-rendu des résultats est adressé au médecin traitant et au patient. **Il n'y a pas de dilatation pupillaire préalable.**

**►► Pour quels patients ?**

Il est indiqué chez **les patients diabétiques ayant bénéficié d'un fond d'œil il y a plus d'un an et sans rétinopathie connue.**

**►► Qui fera le suivi ophtalmologique ultérieur ?**

Le suivi ophtalmologique ultérieur sera effectué par l'ophtalmologiste « habituel » du patient ou celui que vous choisirez d'un commun accord.

**►► Une prescription médicale est-elle nécessaire ? Des renseignements cliniques sont-ils à donner ?**

Oui, le médecin doit prescrire selon l'intitulé suivant :

**« Dépistage de la rétinopathie diabétique par rétinographie en couleur avec télétransmission à l'ophtalmologiste lecteur »**

L'ordonnance doit être accompagnée de la **fiche de renseignements cliniques (taux d'HbA1c, ancienneté du diabète, existence ou non d'HTA)** utiles pour l'interprétation des clichés par l'ophtalmologiste en pièce jointe de ce courrier.

**Vos patients ou vous-même pouvez prendre RDV dès à présent auprès du secrétariat du Réseau DIAMIP : 05 61 32 33 65**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous vous prions de recevoir, chère Consœur, cher Confrère, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

**Pour le Comité de pilotage de REDIA 46 :**

Dr Jacques MARTINI,  
Président du Réseau DIAMIP

Dr Patrice DEGLISE  
Ophtalmologiste coordinateur du  
programme au sein de DIAMIP

M. Vincent MAGINOT  
Directeur CPAM du LOT

Dr Yves BOTREAU  
Président du Réseau ICARE 46

Dr Olivier DARREYE  
Médecin généraliste,  
Elu URPS

Mme Christine PINON DESCLAUX  
Orthoptiste,  
Présidente URPS Orthoptiste LR-MP

Dr Marie Christine CHAUCHARD  
Coordination de DIAMIP